

# REVENU PAR HABITANT, SANTE PUBLIQUE ET EDUCATION :

## CAS DE L'ALGERIE

NECIB Hafisa

*Maître de conférences « B » Ecole Supérieure de Commerce (ESC) Alger.*

### Résumé

Nous essayons dans ce papier d'expliquer l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs relatif au revenu, à la santé et à la formation du capital humain. L'analyse de ces trois éléments nous a permis d'apprécier l'évolution du niveau de vie des algériens au cours des quatre dernières décennies. En effet, le revenu par tête n'a pas cessé d'augmenter enregistrant un taux de croissance annuel moyen de plus 4.18%. Les indicateurs de santé publique montrent une nette amélioration des conditions de vie des algériens depuis les années 70 à nos jours. Enfin, la formation du capital humain combien nécessaire à la croissance économique a enregistré une nette amélioration mais qui reste en deçà de ce qui est en comparaison avec ce qui se passe dans les pays émergents.

### Introduction

Dans cette recherche nous proposons de traiter de manière succincte trois concepts essentiels pour saisir la situation économique et sociale de la période d'avant la transition (1970-1989) et pendant la transition (1990-2014). Il s'agit de l'évolution du revenu par tête, de la santé publique et de l'éducation qui constituent, à notre avis, des éléments importants de la stratégie de développement envisagée par les responsables politiques d'alors.

### 1- Revenu par habitant

L'évolution du revenu par habitant a connu durant les trois dernières décennies des phases de fortes augmentations et d'autres de régressions parfois drastiques. Le tableau suivant donne quelques points de repère de l'évolution de cet indicateur.

Tableau 1 : L'évolution du revenu par habitant En \$

Années	1970	1980	1989	1990	2000	2010	2014
Revenu/habitant (\$)	354	1770	2191	2383	1753	4473	5490

Source : publication Banque Mondiale et du Kushnirs organisation (fr.kushnirs.org).

Ces données montrent que le revenu par habitant était en constante progression jusqu'à 1985 dû en grande partie à l'amélioration des revenus des hydrocarbures et aussi à une croissance soutenue qui s'est étalée de 1970 à 1985. L'évolution du revenu par habitant a connu un fléchissement durant les trois années 1987, 1988 et 1989 ; ceci étant la conséquence directe de l'effondrement des prix des hydrocarbures. D'ailleurs, les chiffres dont nous disposons montrent que cette chute a duré même au delà de cette période et pendant toute la décennie des années 90.

Tableau 2 : Taux de croissance annuel moyen du revenu par habitant En %

Périodes	1970-1979	1980-1989	1990-2000	2000-2010	2010-2014
Tx croissance (%)	17.46	2.16	-3	9.82	4.18

Source : Calculé par l'auteur à partir des données du Kushnirs (2013)

Ce tableau montre, de manière très claire, le grand bond qu'a connu le revenu par habitant en Algérie durant la période 1970-1984. Ceci s'explique par l'effort qu'a connu l'économie algérienne durant cette période, en matière d'investissement et de création d'emploi. Pour mieux comprendre la situation, ces chiffres doivent être lus en même temps que ceux de l'emploi.

En effet, pendant la période antérieure à l'année 1970 le taux de chômage était très élevé et aussi l'activité économique n'était pas très dynamique ce qui s'est traduit par un revenu global faible pour faire face à une population en pleine croissance démographique.

A partir de 1987-1997 le revenu par habitant a connu des fluctuations très volatiles perdant parfois plus de 1000 \$ en l'espace de quelques années.

Ce n'est qu'à partir de 1998 que le revenu par habitant a commencé à connaître une croissance positive : soit 3.5% (1997-1998), 1.7% (1998-1999) et 0.8% (1999-2000). Entre les années 2000 et 2010 le taux de croissance annuel moyen du revenu par tête en termes réels est de -3.3 %.

Il faut signaler, cependant, que les fluctuations enregistrées représentent une caractéristique commune pour, pratiquement, tous les pays ayant connu des systèmes économiques centralisés. Le problème réside dans le fait que dans ces systèmes le revenu réel est masqué par l'intervention de l'Etat qui prend, en général, la forme d'une large subvention de la consommation et une fixation

administrative des prix. Néanmoins, le cas algérien présente une certaine particularité dans la mesure où, en plus des problèmes cités, son économie est particulièrement dépendante des aléas du marché des hydrocarbures, ce qui la rend instable pour entreprendre un processus de développement durable.

Pour éviter ce type de problèmes, il est généralement recommandé de diversifier leurs sources de financement par : la création d'un climat propice à l'investissement étranger et le développement d'un marché de capitaux assez performant.

L'évolution des indicateurs de santé et d'éducation constitue aussi un indicateur mesurant le développement économique et social d'un pays et donne par la même occasion une certaine image du degré d'effort consenti afin d'améliorer le niveau de vie de la population.

## **2- Santé publique**

Les gouvernements des pays du tiers monde et les experts du développement ont souvent accordé une faible priorité à l'amélioration de la santé publique. Dans pratiquement tous les pays, le ministère de la santé est l'un des plus mal servi dans l'affectation globale du budget de l'Etat.

Toutefois, la tendance s'est partiellement inversée au cours des trois dernières décennies. Dans les années 70, la relation entre la santé et le développement a suscité un intérêt accru du fait de l'attention portée aux stratégies de développement fondées sur l'équité, puis en raison des inquiétudes provoquées par le ralentissement de la croissance économique dans les années 80 sur la santé des enfants, notamment en Afrique.

Toute la période a été marquée par un renforcement de l'opinion selon laquelle les dépenses de santé constituent, comme celle de l'éducation, des investissements dans le capital humain.

Le rapport entre la santé et le développement joue dans les deux sens. Le développement économique conduit à une amélioration de l'état sanitaire lequel contribue à l'essor de l'économie.

Cependant, la politique de santé ne peut pas compter sur le seul développement pour réduire la morbidité et la mortalité et il faut donc engager, aussi, des politiques spéciales de nutrition, de prestation sanitaire et d'assainissement du milieu.

### **Tableau 3            Quelques Indicateurs démographiques et de santé**

	Taux de natalité /1000	Taux de mortalité/1000	Espérance de vie à la naissance	Nombre d'habitant/médecin	Taux de mortalité infantile/1000
1980	44	12	57.5	2193	98
1985	40	10	62.5	1654	72
1990	34	7	66	1063	61
2000	19.36	4.59	72.5	786	36.9
2010	24.68	4.37	76.3	559	23.7
2014	25.93	4.44	77.2	511	22.0

Source : fait par l'auteur à partir des données de l'ONS et le ministère de la santé.

Ainsi, le taux de natalité a été divisé par deux. Il en est de même pour le taux de mortalité brute et le taux de mortalité infantile. Alors que l'espérance de vie à la naissance était de 57.5 ans en 1980, elle est passée à plus de 70 ans en 1999.

L'Algérie a bénéficié d'un état sanitaire assez positif relativement à beaucoup d'autres pays en voie de développement. En effet, comme le montre le tableau ci-dessus, tous les indicateurs de santé enregistrent une nette amélioration durant toute la période étudiée. Nous signalons, à ce niveau, que la gratuité de la médecine a eu des effets positifs sur l'amélioration de la situation en matière de santé publique.

Ceci ne va pas sans dire quelques mots sur les inconvénients de ce type de gestion de la santé publique notamment le gaspillage des ressources dans ce secteur et le manque d'efficacité.

A notre avis, vue la situation dans laquelle le colonialisme a laissé la population algérienne et vue la pauvreté extrême de cette dernière, le passage par la médecine gratuite était inévitable pour éviter d'avoir sur les bras une population malade et une proie facile aux épidémies.

Toutefois, il faut signaler que depuis un certain nombre d'années, au-delà des données quantitatives qui viennent d'être citées, la qualité des soins et l'état des

infrastructures sanitaires, qui sont majoritairement publiques, ont connu un net recul par rapport à l'élan enregistré durant la première moitié des années 80.

Ceci s'explique généralement par un rétrécissement du rôle de l'Etat dans cette activité, dû à la conjugaison de deux facteurs : D'abord la réduction des ressources de l'Etat suite à la chute des prix des hydrocarbures sur le marché mondial durant la deuxième moitié des années 80 ; ensuite, les conditions d'application du programme d'ajustement structurel entamé depuis 1994 qui renferme entre autre , le recul de l'Etat dans la prise en charge des activités qui peuvent être assurées par le secteur privé.

### **3- Education**

#### **3.1- Enseignement et scolarisation**

Dans le monde entier, on croit aux effets bénéfiques de l'éducation pour les parents et leurs enfants. Il existe à cela au moins trois raisons :

- ✓ La foi dans l'importance de l'éducation se base sur un argument solide à savoir la corrélation étroite entre la formation et le revenu tant au niveau individuel que collectif ;
- ✓ L'éducation permet d'acquérir au sein de la société une certaine notoriété sociale aussi importante que le travail lui même ;
- ✓ L'éducation constitue un facteur majeur dans la formation du capital humain nécessaire pour l'augmentation de la productivité des facteurs et donc, pour la croissance économique.

L'Algérie n'a pas échappé à ce raisonnement et a réalisé une progression remarquable dans le domaine de la scolarisation. En effet, héritant, au lendemain de l'indépendance, d'une situation catastrophique en matière d'éducation, l'Algérie a consenti d'énormes efforts visant la scolarisation de l'ensemble des enfants en âge d'aller à l'école et l'encouragement de l'alphabétisation progressive des adultes.

Cet effort a été maintenu à un rythme soutenu pendant plusieurs années. Malheureusement, des signes d'essoufflement apparaissent depuis quelques années, se traduisant par des taux de déperdition scolaire, de plus en plus important et un chômage inquiétant des sortants du système éducatif sans omettre de signaler la qualité de l'enseignement dispensé.

Le tableau suivant résume l'évolution du secteur éducatif durant les trente dernières années.

Tableau 4 : Indicateurs d'éducation

	Taux de scolarisation en %	Dépenses d'éducation en % du PIB	Nombre d'élève par enseignant
1979/1980	78	7.8	32
1984/1985	82	8.5	29
1989/1990	85.9	5.5	27
1999/2000	86.5	4.5	28
2014/2015	98.49	4.3	25

Source : fait par l'auteur à partir des données de l'UNESCO et du ministère de l'éducation

La lecture des grands indicateurs du secteur de l'éducation nationale relève au moins deux faits saillants. Le premier concerne l'évolution de la part des dépenses publiques d'éducation dans le PIB qui semble être en nette régression depuis 1980 ; Ce qui explique largement les difficultés auxquelles est confronté ce secteur. Celles-ci se traduisent généralement par des taux d'échecs et de déperdition assez élevés et d'une qualité du produit en deçà d'un certain niveau moyen réalisé au niveau des pays membres de l'UNESCO.

Le deuxième fait concerne le taux de scolarisation qui a atteint un niveau acceptable 86.5% en 1999 mais il montre en même temps qu'il reste quand même près de 15% des enfants en âge d'aller à l'école sans instruction, ce qui est excessif après plus de 40 ans d'indépendance.

Enfin, le nombre moyen d'élèves par enseignant qui, pour un pays en développement, paraît tout à fait correct, cache une réalité assez importante relative à l'existence d'un nombre très élevé d'enseignants vacataires parmi l'ensemble des enseignants évoluant à tous les niveaux d'enseignement. La présence de fortes proportions d'enseignants vacataires est toujours synonyme de précarité de l'enseignement. Il faut ajouter à cela des infrastructures insuffisantes et mal adaptées, surtout durant cette dernière décennie suite aux problèmes politiques dont souffre le pays.

### **3.2- Capital humain**

Il serait peut être utile de rappeler à ce niveau que le capital humain, facteur déterminant de la croissance et du développement économique et social d'un pays, n'est rien d'autre que le fruit d'une politique sérieuse et intelligente d'éducation et de santé publique.

Le capital humain regroupe diverses notions associées aux différents niveaux d'analyse dans lequel ce concept est utilisé. On doit son origine aux théoriciens du capital humain qui, dans les années soixante et soixante-dix, ont jeté les bases de ce que l'on appelle aujourd'hui l'approche micro-économique du capital humain.

Parallèlement à cette approche micro-économique, l'approche agrégée, qui s'est développée avec l'apparition des nouveaux modèles de la croissance économique dans les années quatre-vingt, parle d'une connaissance qui peut être stockée, constituant ainsi un capital humain non plus uniquement incorporé aux individus, mais reflétant l'état des connaissances d'un pays ou d'une région. L'accumulation du capital humain est dans ce contexte un moyen d'échapper à l'essoufflement de la croissance [Römer (1986), Lucas (1988)].

### **3.2.1- Stock de capital humain en Algérie.**

Comme nous l'avons signalé plus haut, il existe différentes façons d'approcher le concept de stock de capital humain et de ce fait, plusieurs manières de l'évaluer. Pour certains, ce stock correspond au taux de scolarisation, pour d'autres c'est le nombre moyen des années d'études de la population en âge de travailler, pour d'autres encore, c'est plutôt le nombre moyen des années d'études multiplié par la population active. Cependant, toutes les études faites sur des panels de pays préfèrent utiliser le nombre moyen des années d'études soit de la population âgée de 15 ans et plus, soit de celle âgée de 25 ans et plus et ce, malgré les critiques formulées à l'encontre de cette manière d'évaluer cette variable.

Pour ce qui est du présent travail nous nous sommes contentés à l'instar de beaucoup de chercheurs dans ce domaine, d'utiliser la base de Barro-Lee (2010). Cette base a été construite par ces deux spécialistes de la théorie de la croissance pour un panel regroupant 138 pays. Les variables utilisées sont le nombre moyen des années d'étude dans l'enseignement primaire, secondaire et universitaire de la population de 15 ans et plus et de 25 ans et plus. Une quatrième variable très importante et qui concerne le nombre moyen des années d'études de la population de 15 ans et 25 ans et plus est aussi prise en considération.

Tableau 5 : Le nombre moyen des années d'études de la population âgée de 15 ans et plus

	Primaire	Secondaire	Universitaire	Nombre moyen d'années d'études
1960	0.71	0.16	0.01	0.88
1970	1.16	0.39	0.01	1.55
1980	1.91	0.86	0.05	2.81
1990	3.05	1.58	0.11	4.74
2000	3.73	1.74	0.19	5.67
2010	4.19	2.12	0.37	6.68

Source : Base de données de Barro-Lee (2010).

En examinant ce tableau de manière sommaire, nous remarquons tout de suite le faible niveau du stock de capital humain en début de période. En effet, au début des années soixante, il était pratiquement insignifiant puisque la moyenne des années d'études accumulées par la population en âge de travailler n'a pas atteint une (01) année en moyenne soit (0,98) ans en 1960. Au niveau désagrégé, on remarque que le niveau primaire détient la plus grande part alors que le niveau des connaissances correspondant est très insuffisant pour influencer de manière substantielle le niveau de qualification de la population employée.

Cela étant, dans les années qui ont suivi, la situation n'a pas cessé de s'améliorer de manière constante mais qui reste, malgré tout en deçà des niveaux atteints par d'autres pays ayant réalisé des performances particulièrement intéressantes en matière de croissance économique. Nous citons à ce titre, l'exemple de Taiwan dont le nombre moyen des années d'études de la population âgée de 15 ans et plus est passée de 4.66 années en moyenne à 9.18 années en 1990. Ces résultats ont permis à ce pays d'avoir, dans un premier temps, la capacité d'absorber les technologies nouvelles comme consommateur et de passer dans une deuxième étape, par le biais de l'imitation, au stade de producteur de biens industriels qui recourt massivement à l'innovation technologique.

Cela étant, il n'est pas sans intérêt de rappeler que l'Algérie, malgré un démarrage relativement faible dans ce domaine, elle a quand même pu réaliser un net progrès durant les trente dernières années. Elle est de ce fait au même niveau que beaucoup de pays en développement dont le prestige dans ce domaine est très connu. Nous citons à titre d'exemple l'Iran, l'Iraq, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie etc.

A mon avis l'idée initiale selon laquelle, seul l'Etat est en mesure de prendre en charge ces deux secteurs, en raison de leurs importances et aussi de leurs coûts, était correcte et on ne pouvait pas faire autrement compte tenu de la situation léguée par la France juste après l'indépendance. Cependant, c'est plutôt la gouvernance de ces deux secteurs qui est à l'origine de leur échec en matière de production d'une force capable d'innover et de créer une dynamique économique mettant l'entreprise au cœur de ses préoccupations..

#### **4-Conclusion**

L'Algérie a investi d'énormes ressources pour créer une base économique solide lui permettant de réaliser un décollage économique faisant d'elle un pays émergent. Cet objectif n'a toujours pas été atteint malgré les efforts consentis en matière d'organisation et d'investissement en capital physique et en capital humain.

Cette situation inconfortable dans laquelle se trouve l'Algérie se traduit par un manque d'efficacité et de compétitivité. Cette inefficacité est due essentiellement à sa transition anormalement longue qui est faite de réformes de grande envergure ensuite d'arrêt brusque puis une reprise des réformes et ainsi de suite. Ce qui fait que le système économique algérien se trouve presque tout le temps en situation d'instabilité qui ne lui permet pas d'offrir les conditions de sécurité financière et judiciaire nécessaires engendrant une dynamique des investissements.

En matière de revenu par habitant l'Algérie se trouve dans une situation intermédiaire par rapport aux pays du même genre. Néanmoins il me semble que ce niveau s'explique en grande partie par les exportations des hydrocarbures qui se caractérisent par une volatilité de plus en plus aiguë ce qui rend instable cette situation.

Le système de santé en Algérie a connu de tumultueux développements. Alors qu'on voyait au lendemain de l'indépendance la gratuité des soins comme une nécessité vu le niveau de vie des Algériens durant cette période, il est actuellement une situation désastreuse malgré les sommes d'argent faramineuses qu'on y a injecté. Notre conclusion qu'il s'agit à notre avis plus d'un problème de choix de mode de gouvernance que d'autres choses.

En matière d'éducation l'Algérie a réalisé beaucoup de progrès notamment en ce qui concerne la scolarisation qui a atteint plus de 98%. Cependant, la traduction de cet effort en stock de capital humain n'a pas été au rendez-vous. Sur ce registre l'Algérie est loin derrière les pays émergents tels que l'Afrique du Sud ou la Corée du Sud.

Enfin, pour conclure, il n'est pas inutile de rappeler, qu'il s'agit là d'un bref survol d'un certain nombre d'indicateurs économiques socio-économiques à même de nous fournir un aperçu concis et clair sur l'évolution de la situation économique et sociale de l'Algérie durant la période (1970-2010). Il est évident qu'il existe d'autres indicateurs aussi importants qu'on préfère traiter dans une recherche ultérieure et qui sera consacrée aux indicateurs purement économiques.

## **Bibliographie**

**1- Barro J. Robert, Lee Jong-Wha (2010):** "A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950-2010" NBER Working Paper No. 15902 Issued in April 2010.

**2- Benabdellah, Y. (2011) :** « Mondialisation et politique de réduction des inégalités en Algérie », Colloque international sur la libéralisation commerciale et dynamique des inégalités. Rabat.

**3- Benissade, M. H. (1994) :**« Restructuration et réformes économiques 1979-1993 » OPU.

**4- Boukha-Hassane, R. et Talahite, F. (2008) :** « Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie », Revue du tiers monde N°194, pp.413-437.

**5- Bourguignon, F. et Morrison, c. (1990):** "Income distribution, development and foreign trade. A cross-sectional analysis" European Economic Review, 34, pp 1113-1132.

**6- Bouzidi, A. (1999) :** "Les années 90 de l'économie algérienne les limites des politiques conjoncturelles" ENAG.

**7- Femise (2004) :** " Rapport du Femise 2004 sur le partenariat euro-méditerranéen" institut de la Méditerranée.

**8- Lucas, J.R. (1988):** « On the mechanisms of economic development », Journal of Monetary economics, 22, pp3-42.

**9- Rapport du CNES (2016) :** Rapport national sur le développement humain 2015 CNES.

**10- Rapports du PNUD sur le développement humain :** (2001) jusqu'à 2014.

**11-Rapport du FMI (2012) :** « Algérie : Questions choisies », Rapport FMI N°. 12/22.

**12-Rapport national sur les objectifs** du Millénaire pour le développement. Algérie.2005. Gouvernement algérien.

**13-Collection statistiques :** « sur les dépenses de consommation des ménages 1988, 2000 et 2011 » ONS.

14-Collection emploi et chômage ONS.

10-[www.imf.org](http://www.imf.org)

11-[www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

12-[www.nber.org](http://www.nber.org)

13-[www.ons.dz](http://www.ons.dz)